



Communiqué de la CGT Territoriaux de Vandœuvre

« Fierté et Détermination ! »

Grâce à une mobilisation massive et déterminée des agents de la ville de Vandœuvre, nous avons obtenu des avancées significatives pour nos droits et nos conditions de travail, concrétisées dans un **protocole de sortie de crise** validé par notre syndicat et par le maire de Vandœuvre. Cette victoire marque une étape importante pour le respect et le bien-être des agents au service de la collectivité.

Les principaux engagements obtenus sont les suivants :

1. Audit des Risques Psychosociaux :

Un audit indépendant des risques psychosociaux (RPS) sera mené par un organisme extérieur agréé. Cet audit répond à la nécessité d'évaluer et de remédier aux conditions de travail délétères, pour instaurer un environnement de travail sain et respectueux pour tous.

2. Lutte contre les discriminations :

Conformément à notre demande, l'enquête administrative concernant la direction des affaires scolaires sera transmise au procureur de la République. En tant que syndicat, nous ne traitons pas ces situations par des pétitions, mais avec la rigueur qu'elles méritent. Tout en respectant la présomption d'innocence, nous accordons beaucoup d'importance aux témoignages poignants de nombreux agents qui vivent des situations intolérables. La transparence et la justice sont essentielles pour garantir un environnement de travail où chacun est respecté.

3. Politique des Ressources Humaines :

Une réunion spécifique sur la mise en place d'une véritable politique de ressources humaines a été programmée pour **décembre 2024**. Ce sujet, essentiel pour la gestion bienveillante et équitable des agents, exige une attention particulière qui ne peut être traitée superficiellement en 30 minutes. Cette rencontre avec notre syndicat marque une première étape importante dans la reconnaissance des enjeux RH au sein de la collectivité.

4. Moyens humains et matériels :

La direction générale s'engage à organiser un temps de travail dédié à l'évaluation des besoins matériels et humains dans plusieurs services prioritaires, notamment dans les crèches, la police municipale, le service de propreté et les ATSEM. Cette démarche vise à objectiver les besoins de ces services pour adapter les moyens alloués à leur réalité sur le terrain.

Prise en compte de la pénibilité et revalorisation indemnitaire :

Nous avons également mis en avant la nécessité de reconnaître la pénibilité dans plusieurs services et de prendre des décisions politiques concrètes pour améliorer les conditions des agents. Cela inclut la revalorisation du régime indemnitaire pour des services comme par exemple les crèches, les ATSEM, la propreté où les métiers sont particulièrement exigeants.

« Bonus Attractivité »

Nous demandons expressément à la collectivité de mettre en place le « Bonus Attractivité » pour les agents des crèches. Ce dispositif national permet aux agents concernés de bénéficier d'une augmentation de **100 euros nets mensuels**, entièrement financée par l'État. En intégrant cette mesure, la collectivité contribuerait à rendre les métiers de la petite enfance plus attractifs, tout en soutenant financièrement les agents qui en ont le plus besoin. C'est une mesure concrète, peu coûteuse pour la Ville, qui améliorerait immédiatement le quotidien des agents.

Lors de nos discussions avec l'autorité territoriale, les services de l'administration, et avec le soutien de la Coordination Syndicale Départementale CGT des Services Publics, nous avons réaffirmé l'importance d'un management des ressources humaines basé sur la bienveillance et l'écoute des agents en difficulté. Nous serons intransigeants sur ce point. **La prise en compte du bien-être des agents n'est pas négociable** : c'est une priorité.

La mobilisation du 8 novembre s'inscrit pleinement dans notre plan de travail revendicatif. À présent, nous allons continuer d'agir dans les espaces de discussion avec l'aide de nos camarades de la Coordination CSD CGT Services Publics, outil de notre fédération en territoire, pour consolider ce protocole et pour obtenir de nouvelles avancées sociales.

Bravo aux agents de Vandœuvre mobilisés avec fierté et détermination ! Votre engagement a permis de porter les revendications légitimes pour défendre un service public de qualité, au service de toutes et tous.

Nous espérons qu'une nouvelle ère apaisée s'ouvrira dans notre collectivité, fondée sur le respect et la reconnaissance du rôle essentiel des représentants du personnel, maillons indispensables des relations sociales.

****Vive la lutte des agents de Vandœuvre, vive la solidarité et vive le service public !****

Être syndiqué permet d'être informé de ses droits collectifs et individuels et de l'évolution de la législation. Cela garantit un accompagnement au quotidien et en cas de difficultés professionnelles. Faire partie d'un groupe est un point fort, car cela permet d'être écouté et soutenu.

Vous souhaitez des informations et-ou rejoindre la CGT Vandœuvre Ville et CCAS ?

Contactez-nous :

Par SMS au [06.16.55.82.59](tel:06.16.55.82.59)

Par mail : cgtvandoeuvre54500@gmail.com

Chaque jeudi : permanence CGT niveau -1, Hôtel de Ville, 7 rue de Parme, Vandœuvre.

